

7709 A

Note explicative des Différences d'évaluation résultées au préjudice de la Banque Colonia entre le taux provisoire de 18.40. auquel elle a fait à Mous.^e le Chevalier Directeur Schuetz les paiements pour le Service de l'Académie Royale de France pour l'exercice de 1844, et les changes effectifs courants aux quels elle s'en est chaque fois remboursée

Les Paiements faits pour le Dr de l'exercice s'élevaient à francs 100,000 — évalués à 18.40 18400 —

En remboursement de ces paiements on a fait traite sur Monsieur Pury Hérod de Saris en lui envoyant les reçus relatifs, Comme suit :

31 ^{er} jan	fr. 10,000	le 3 février 1844	a	18.37	1837	—
27 ^{er} jan	10,000	le 2 mars	"	18.33	1833	—
9 ^{er} avril	15,000	le 19. Avril	"	18.32	2748	—
27 ^{er} mai	5,000	le 1 ^{er} Juin	"	18.30	915	—
27 ^{er} juin	10,000	le 29 id	"	18.35	1835	—
20 ^{er} juillet	10,000	le 3 Août	"	18.35	1835	—
10 ^{er} août	10,000	le 21 septembre	"	18.40	1840	—
22 ^{er} août	10,000	le 4 octobre	"	18.40	1840	—
9 ^{er} X ^{bre}	15,000	le 14 Décembre	"	18.40	2760	—
28 ^{er} X ^{bre}	5,000	le 28 id	id	18.40	920	—
fr. 100,000 —					produisant	18363 —

La Différence au préjudice de la Banque Colonia pour l'exercice 1844 est de — 37. —
Soit à 18.40. — fr. 201. 10^s

Fait en double original, dont un exemplaire demeure en main de Monsieur le Directeur de l'Académie Royale de France et l'autre envoyé avec son approbation à Saris, pour être produit au Ministre
A Rome le 31 Décembre 1844

ainsi signé Colonia

Pour Copie Conforme à l'original déposé entre les mains du Directeur de l'Académie par Mm. Colonia et envoyé par le premier de l'appui de son compte général de l'exercice 1844 au Ministre de l'Intérieur

le Secrétaire de l'Académie de France
